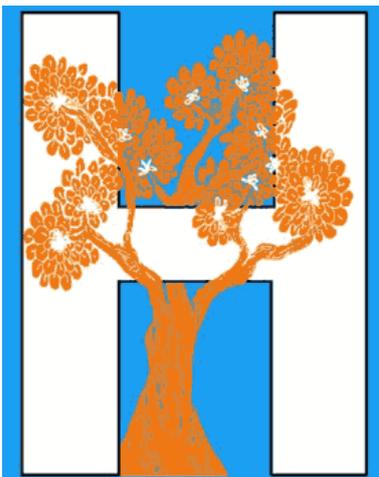


<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2278>



C'est quoi une trêve ?

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : mercredi 7 août 2024

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Notre pays a un gouvernement démissionnaire et le président de la République a décidé d'une trêve politique pendant les jeux olympiques.

Mais cela n'empêche pas la population d'avoir besoin de soins, les femmes d'accoucher ... Il n'y a pas de trêve pour les soignants !

Il n'y a pas non plus de trêve dans les fermetures de lits, de services dans les hôpitaux.

Pas plus d'ailleurs que de trêve dans la répression et le jour de l'ouverture des jeux olympiques, des élus de Carhaix, dont le maire, étaient convoqués au commissariat de Quimper sous le régime de la garde à vue à la suite d'une action en septembre dernier ! La Coordination renouvelle toute sa solidarité aux élus, responsables syndicaux et militants du Finistère qui n'ont de crime que de défendre l'accès aux soins !

La Coordination fait sien le communiqué de Convergence des Services Publics (dont elle est membre). La volonté des électeurs de mettre fin aux politiques de casse des services publics doit être entendue : c'est une question essentielle de démocratie. La Coordination vient de faire des propositions de mesures urgentes à prendre pour enrayer le délitement de notre système de santé dans une lettre ouverte aux parlementaires.

Michèle Leflon